

**PROCÈS-VERBAL**  
**DU COMITÉ DE PARENTS**  
**Rencontre 3 – Séance ordinaire**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 9 décembre 2024 à 19 h en visioconférence.

**Étaient présents :**

Sous la présidence de madame Jolyane St-Pierre

Émilie	Albisser	Représentante	École du Tournesol
Marjolaine	Allard	Représentante	École de la Ruche, Dominique-Savio
Claudia	Auger	Représentante	École secondaire Pamphile-Le May
Véronique	Boivin	Substitut	École Saint-Dominique
Isabelle	Bourgeois	Représentante	École de l'Alizé, des Mousserons
Rémy	Castonguay	Représentant	École de la Mennais
Sylvain	Charest	Substitut	École Plein-Soleil
Stéphanie	Cotnoir	Représentante	École du Bac
Dina	Daher	Représentante	École secondaire de l'Aubier
Tommy	Daigle	Représentant	École de la Caravelle
Marie-Ève	Deschênes	Représentante	École des Petits-Cheminots
Nicolas	Desjardins	Représentant	École des Sentiers
Fouzia	El Matboue	Substitut	École Notre-Dame-d'Etchemin
Julien	Fournier	Représentant	École des Quatre-Vents
Andrée-Anne	Gaudet	Représentante	École des Moussaillons, du Boisé
Nadia	Harvey	Représentante	École Saint-Joseph
Stéphane	Hébert	Représentant	École de l'Étoile
Julie	Lacasse	Représentante	École secondaire de l'Horizon
Marie-Pier	Lacombe	Représentante	EHDAA
Édith	Lafrenière	Représentante	École Pointe-Lévy
Caroline	Lavoie	Substitut	École de l'Odysée
Roxane	Leclerc	Substitut	École du Ruisseau, Sainte-Marie
Marie-Pier	Lepage	Représentante	École du Chêne, de la Berge, de la Falaise
Manon	Létourneau	Représentante	École Clair-Soleil
Steve	Létourneau	Représentant	École de l'Envol
Simone	Llewellyn	Représentante	École Desjardins
Christine	Mercier	Représentante	CFER
Evan	Morin	Substitut	École Beurivage
Marie-Andrée	Pronovost	Représentante	École de Taniata
Audrey	Roberge	Substitut	École de la Nacelle
Jolyane	St-Pierre	Représentante	École de l'Épervière
			École des Petits-Cheminots
Koralie	Tanguay	Substitut	École Saint-Louis-de-France
Samuel	Tremblay	Représentant	École La Martinière
Simon	Tremblay	Représentant	École Sainte-Hélène
Dominic	Vézina	Représentant	École de la Chanterelle



**Invités :**

Monsieur François-Michel Bonneau-Leclerc	Directeur adjoint des Services éducatifs
Madame Rachel Dion	Secrétaire générale
Madame Suzie Lucas	Directrice générale
Madame Isabelle Proulx	Directrice des Services éducatifs

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

La séance est ouverte à 19 h 03 et le quorum est respecté.

Madame Jolyane St-Pierre, présidente, souhaite la bienvenue à tous pour la troisième rencontre du Comité de parents de l'année scolaire 2024-2025. Elle rappelle les consignes à suivre lors de la tenue des rencontres du Comité de parents.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Jolyane St-Pierre présente les points à l'ordre du jour de la rencontre du comité.

- |         |   |
|---------|---|
| 19 h    | 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum   |
|         | 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour   |
|         | 3. Lecture et adoption de procès-verbal de la séance du 11 novembre 2024  |
|         | 4. Suivi au procès-verbal de la séance du 11 novembre 2024  |
| 19 h 15 | 5. Mot de la direction générale   |
| 19 h 30 | 6. Présentation – Anglais intensif<br>Présenté par M <sup>me</sup> Isabelle Proulx  |
| 19 h 45 | 7. Projets acceptés – Cours d'écoles<br>Présenté par M. Éric Pouliot, directeur général adjoint   |
| 20 h    | 8. Plan triennal et actes d'établissement 25-26<br>Présenté par M <sup>me</sup> Rachel Dion   |
| 20 h 20 | 9. Politique 5.19 – Admission et inscription<br>Présenté par M <sup>me</sup> Rachel Dion  |
| 20 h 30 | 10. Point d'information – Absentéisme des membres du Conseil d'établissement<br>Présenté par M <sup>me</sup> Ève Lapointe                               |
| 20 h 35 | 11. Rapport des comités :<br>A. Délégués à la FCPQ<br>B. CCSEHDAA<br>C. Transport<br>D. Fondation musique en tête<br>E. Conseil d'administration C SSDN |
| 20 h 50 | 12. Questions du public   |
|         | 13. Des nouvelles de vos écoles   |
|         | 14. Varia   |
|         | 15. Levée de l'assemblée  |

**Proposée** par monsieur Rémi Castonguay de l'École de la Mennais et appuyé par madame Koralie Tanguay de l'École des Petits-Cheminots et Saint-Louis-de-France tel que présenté.

Adoption à l'unanimité.



CP-2024-2025-015

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2024**

Dû à une faute de frappe, une correction sera apportée à l'information inscrite au point 9.A Délégués à la FCPQ.

**Proposée** par madame Marie-Ève Deschênes de l'École des Petits-Cheminots tel que modifié.

Adoption à l'unanimité.

**4. Suivi au procès-verbal de la séance du 11 novembre 2024**

Madame Isabelle Proulx informe les membres que la mise à jour de la composition du Comité de parents a été effectuée sur le site Internet du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) et que les présentations de la dernière rencontre ont été envoyées aux membres du comité.

**5. Mot de la Direction générale**

Madame Suzie Lucas remercie les membres pour leur implication et précise que leur point de vue est important pour le CSSDN. Elle informe les membres que madame Isabelle Proulx a été nommée directrice générale adjointe et que madame Sophie Turgeon a été nommée directrice des Services éducatifs.

Concernant le dossier de l'École Clair-Soleil, le Ministère a annoncé qu'une nouvelle école sera construite. Une demande de 23 classes modulaires a été faite pour la prochaine année scolaire. Elle annonce également un gel d'embauche au CSSDN et que des cibles d'investissements ont été mises en place par le Ministère. Depuis l'été dernier, la cible du CSSDN a été dépensée en totalité. Le centre de services scolaire poursuit le PEVR. Les Services éducatifs sont très présents dans le changement de pratiques, surtout concernant la conscience phonologique au préscolaire, laquelle permet de prendre en charge plus rapidement les élèves ayant des difficultés en lecture.

Une nouvelle école sera construite à Lévis dans le secteur de la cité Desjardins laquelle comprendra deux classes, par niveau, mais aucune classe de préscolaire. Le suivi des professionnels ainsi que les taux de réussite vont très bien au CSSDN.

**6. Présentation – Anglais intensif**

Madame Isabelle Proulx fait un bref historique des réflexions sur l'Anglais intensif qui est offert dans les écoles du primaire en 6<sup>e</sup> année. Dû à une pénurie de spécialistes en anglais, plusieurs groupes sans enseignants, etc., il n'était pas possible pour certaines écoles d'offrir l'enseignement en anglais. Une réflexion a été faite en collaboration avec chaque école afin d'analyser ce qui pouvait être mis en place pour que le français et les mathématiques soient annualisés. Au mois d'août 2024, il a été possible de récupérer 4.6 enseignants d'anglais, et en décembre 2024, tous les besoins en anglais sont couverts. Après discussion avec les écoles, la nouvelle formule est gagnante, bien vécue par les enseignants et aidant pour les arrivées d'élèves en cours d'année.

Pour l'année scolaire 2025-2026, les mêmes conditions seront maintenues, soit l'annualisation du français et des mathématiques. Il serait possible de faire du 50-50, mais en formule alternée. Cette réflexion doit être faite avec les enseignants de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année et doit être approuvée par le conseil d'établissement des écoles.



**7. Projets acceptés – Cours d'écoles**

Madame Suzie Lucas a reçu 11 projets acceptés pour les cours d'écoles au coût de 100 000 \$ chacun. Le CSSDN a trois ans pour effectuer les travaux. Les écoles suivantes seront en travaux au cours des prochaines années :

- École des Petits-Cheminots
- École Belleau, Gagnon (été 2025)
- École Saint-Joseph (été 2025)
- École Desjardins (été 2025)
- École du Grand-Voilier (Hirondelles)
- École du Grand-Voilier (St-Laurent)
- École Plein-Soleil
- École Étienne-Chartier, de l'Amitié (été 2025)
- École de la Mennais
- École des Quatre-Vents
- École La Martinière

**8. Plan triennal et actes d'établissement 25-26**

Madame Rachel Dion explique que selon la *Loi sur l'instruction publique*, le plan triennal et actes d'établissement doit être revenu et mis à jour annuellement en début d'année scolaire pour l'année suivante. La loi prévoit qu'une consultation doit être faite auprès des villes avoisinantes et que le processus est présentement en cours.

Les documents seront envoyés prochainement aux membres. Elle présente brièvement ce qu'est un acte d'établissement. L'acte d'établissement doit être représentatif des locaux que l'école utilise ainsi que de l'ordre d'enseignement.

Ce point sera reporté à la prochaine rencontre.

**9. Politique 5.19 – Admission inscription**

Madame Rachel Dion explique qu'un travail a été entamé avec la direction générale adjointe et la direction adjointe des Services éducatifs afin de refaire la politique 5.19. Elle précise que le règlement en place ne tenait pas compte de la fratrie comme le mentionne la *Loi sur l'instruction publique*. À la demande de la protectrice de l'élève, il a été décidé d'actualiser et de simplifier cette politique afin de faciliter sa compréhension. Aucune modification majeure, mis à part celle sur la fratrie, n'a été apportée.

Ce point sera reporté à la prochaine rencontre.

**10. Point d'information – Absentéisme des membres du Conseil d'établissement**

Madame Jolyane St-Pierre informe les membres de ce qui doit être fait lors de l'absence d'un membre au conseil d'établissement. Elle rappelle qu'il est important d'avertir les membres du conseil d'établissement ainsi que la direction et de s'assurer de trouver un remplaçant afin qu'il puisse y avoir quorum.



**11. Rapport des comités****A. Délégués à la FCPQ**

Madame Isabelle Bourgeois informe les membres qu'elle a participé le 30 novembre dernier au Conseil général de la FCPQ. Plusieurs points ont été discutés dont la gouvernance dans les services scolaires, la littératie au Québec ainsi que la période de nomination pour la semaine nationale de l'engagement parental. Pour les membres souhaitant recevoir les documents des diverses rencontres, elle va vérifier s'il est possible de les transmettre.

**B. CCSEHDAA**

Madame Marie-Pier Lacombe informe les membres que la première rencontre du CCSEHDAA a eu lieu le 2 décembre dernier. Il a été question du rôle des membres ainsi que de la révision des régies internes. Le comité souhaite travailler sur un guide pour les parents ayant un premier plan d'intervention.

**C. Transport**

Madame Édith Lafrenière informe les membres qu'une rencontre a eu lieu en début d'année scolaire.

**D. Fondation musique en tête**

Madame Claudia Auger informe les membres qu'une rencontre a eu lieu depuis le début de l'année scolaire. La Fondation offre des cours de violon et de guitare à des prix modiques et peut également aider financièrement les écoles pour certains projets. La Fondation est présentement à la recherche d'enseignants pour offrir d'autres genres de cours de musique. Il y a de plus en plus d'inscriptions.

Un concert de Noël aura lieu le 18 décembre prochain à l'École secondaire de l'Aubier ainsi qu'un concert de fin d'année. De plus, un concert-bénéfice aura lieu au mois de mai 2025.

**E. Conseil d'administration CSSDN**

Madame Suzie Lucas informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu dans la semaine du 16 décembre et précise qu'il y aura que six rencontres cette année.

**12. Question du public**

Il n'y a aucune question du public.

**13. Des nouvelles de vos écoles**

Madame Stéphanie Cotnoir de l'École du Bac informe les membres qu'une vente de livres et de jeux de société a été organisée par le conseil étudiant de l'école afin d'amasser des sommes pour les infrastructures de la cour d'école.

Monsieur Samuel Tremblay explique qu'à l'École La Martinière, un marché de Noël sera organisé prochainement. Plusieurs articles seront mis en vente afin d'amasser des sommes pour la cour d'école.

Madame Dina Daher de l'École secondaire de l'Aubier annonce que l'équipe de Football Vikings a été couronnée champion provincial. Cette école comprend 25 équipes sportives.

Monsieur Simon Tremblay informe les membres qu'il y aura pour une troisième année, un concert de Noël à l'École Sainte-Hélène, lequel se tiendra les 12 et 13 décembre prochain.



Madame Manon Létourneau de l'École Clair-Soleil informe les membres qu'un spectacle de Noël aura lieu à l'Église de Saint-Rédempteur.

Madame Isabelle Bourgeois explique qu'une collecte de denrées a eu lieu à l'École de l'Alizé, des Mousserons. Les denrées ont été remises au Service d'entraide de Saint-Jean-Chrysostome.

Madame Marjolaine Allard de l'École de la Ruche, Dominique-Savio explique qu'une enseignante de classe PADI a préparé avec les élèves un document sur comment se faire des amis.

Madame Jolyane St-Pierre explique que l'École de l'Épervière a préparé une trousse pour les parents sur la routine. Cette trousse comprend des vidéos, des lectures, etc. Un atelier d'aide aux parents a également été organisé.

#### 14. Varia

Madame Émilie Albisser souhaite que le Comité de parents propose que le centre de services scolaire fasse plus d'efforts pour augmenter le nombre de professionnels dans les établissements. Madame Jolyane St-Pierre suggère de mettre sur pied un sous-comité afin de préparer une suggestion pour le CSSDN. Elle invite les membres qui souhaitent en faire partie de l'aviser.

Madame Manon Létourneau souhaite qu'un point de discussion soit à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre concernant les devoirs et leçons dans les écoles.

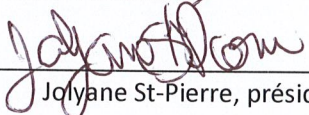
À la suite d'un gel d'embauche au centre de services scolaire, monsieur Evan Morin se questionne sur la sécurité des élèves dans nos écoles, plus particulièrement concernant les gangs de rue. Madame Suzie Lucas rappelle que le gel d'embauche ne concerne pas les écoles et que le CSSDN a une bonne collaboration avec les différents services de police et la Sûreté du Québec. Il est toujours possible pour les écoles d'ajouter des ressources au niveau de la sécurité. Elle suggère aux parents de parler de leurs inquiétudes à la direction d'école. Madame Isabelle Proulx suggère qu'un point sur la prévention et la sécurité soit mis à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre.

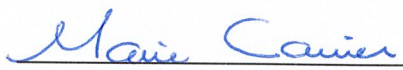
#### 15. Levée de l'assemblée

**Il est proposé** par monsieur Simon Tremblay de l'École Sainte-Hélène et appuyé par madame Koralie Tanguay de l'École Saint-Louis-de-France.

**De lever** la séance à 20 h 45.

**Adoption** à l'unanimité.

  
Jolyane St-Pierre, présidente

  
Marie Carrier, secrétaire

**Tableau des suivis des rencontres :**

Date de la séance	Suivi	Responsable du suivi	Retour sur le suivi

En cas d'absence du représentant, merci d'en informer le substitut et de transmettre un courriel à [parents@csnavigateurs.qc.ca](mailto:parents@csnavigateurs.qc.ca)

Le représentant et le substitut peuvent assister à la rencontre. Toutefois, si un vote était demandé, un seul vote peut se faire par école.